



AIDE À LA PREDICATION

3 novembre 2024

Rm 13, 1-7

Jean-Claude Haderer
Prédicateur laïque

Bref commentaire sur l'épître aux romains.

Elle est considérée comme la plus difficile des épîtres, la plus doctrinale, celle qui a inspiré Luther, ébloui de lire que le salut était donné par grâce, par la foi. Le commentaire de l'épître par Luther en 1516 a vraiment été le point de départ de la Réforme. Elle était pour lui une « lettre-traité » et « le cœur et la moelle de tous les livres ».

L'Épître a été rédigée à Corinthe, lors du 3e voyage missionnaire de Paul, où il attendait les offrandes destinées à secourir les Judéo-chrétiens nécessiteux de Jérusalem.

Paul savait que ces jours étaient comptés et souhaitait laisser à la postérité une expression de son enseignement.

S'il est impossible de considérer l'épître aux Romains comme une synthèse de la pensée de l'apôtre, il est permis néanmoins de la caractériser comme l'exposé de ce que Paul appelle lui-même deux fois dans l'épître « son Évangile », ce qu'il considère comme le cœur de la Bonne Nouvelle qu'il annonce aux nations.

Le caractère intemporel et général de l'épître aux Romains, n'empêche d'ailleurs pas qu'elle soit située historiquement, vers 58 après JC et qu'elle réponde aux problèmes les plus graves qui se posaient alors à l'Église.

Paul est conscient du danger qui menace l'Église à ce moment de son histoire : elle risque de se diviser en 2 communautés, l'une judéo-chrétienne, héritière de la synagogue et l'autre celle des païens convertis, dont il se sait l'apôtre, et coupée de la première, sans lien visible avec le passé.

En outre, c'est la domination romaine et les chrétiens doivent être prudents, sans trop se distinguer, pour ne pas subir des représailles. Il faudra donc « coller » aux lois civiles en vigueur, dans la mesure du possible.

Commentaire de l'Épître aux Romains par versets

Romains 13, 1 à 7 : principe de morale politique

Versets 1,2 :

« Autorité » : Le mot grec signifie le droit de faire quelque chose d'où la possibilité de le faire, le pouvoir en tant qu'autorité civile ou militaire...

Le mot désigne également les hommes et les institutions qui exercent ce pouvoir et cette autorité comme on dit en français : « avoir le pouvoir ».

L'Église ancienne a maintenu le principe de la soumission à l'État, même persécuteur ! Les injonctions de Romains 13 étaient tempérées uniquement par Actes 5, 29 : « il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes », la ligne rouge étant l'adoration de l'empereur et des dieux de Rome

Versets 3, 4 :

Le gouvernement civil est établi en vue d'encourager le bien et de prévenir le mal.

Seuls les malfaiteurs ont à trembler devant les juges de la terre, ces derniers étant du côté de ceux qui font le bien.

Toutefois les affirmations de l'apôtre n'instaurent pas un pouvoir absolu de droit divin. Au contraire elles soumettent l'autorité à un critère extérieur à elles : le bien. Celui-ci ne peut être arbitrairement défini par l'autorité, et dans la pensée de Paul il est supposé correspondre à la volonté de Dieu. Il y a des situations ici et maintenant où l'obéissance au commandement d'amour de Dieu signifie la résistance à l'État (ainsi Karl Barth, Dietrich Bonhoeffer qui l'a payé de sa vie) .

Versets 5-7 :

Le gouvernement civil a l'approbation du chrétien qui peut estimer l'autorité légitime, par devoir de loyauté. Cet appel à la conscience invite cependant à ne pas entendre l'exhortation paulienne comme demandant une soumission aveugle. L'apôtre sait parfaitement s'opposer avec vigueur à toute prétention inacceptable du pouvoir romain (I cor 12/3) : il faut sans doute voir une allusion au culte impérial qui proclame que l'empereur est seigneur et exige donc le refus de toute autre seigneurie.

Tous ont le devoir de payer les impôts dus par les citoyens romains et les peuples assujettis.

Verset 7 :

Les impôts concernés sont ceux perçus par les douanes, impôts indirects. Littéralement : « rendez à tous ce qui leur est dû : à qui l'impôt, l'impôt, à qui la taxe, la taxe, à qui la crainte la crainte, à qui le respect, le respect ».

Prédication Romains 13, 1 à 7 (compilation de plusieurs prédications)

Ces jours-ci, le procès d'un Albanais de 46 ans est en cours devant le tribunal de district d'Ulm. L'homme de nationalité allemande aurait battu à mort un jeune homme de 19 ans l'année dernière. Le mobile présumé : le jeune homme a dû payer de sa vie un meurtre qu'un oncle aurait commis en Albanie 17 ans plus tôt : « Œil pour œil, dent et dent. »

En Albanie, ce droit coutumier s'appelle Kanun. De la Sicile et du sud de l'Italie, nous connaissons le terme vendetta.

Il m'a fait du mal ou du mal à ma famille. C'est sa famille qui doit payer pour cela. Le châtement ouvre un cercle vicieux qui touche parfois des familles entières pendant des générations et instille la haine des autres chez les enfants et les petits-enfants, parfois on ne sait même plus pourquoi !

Plus tard la vengeance est devenue l'affaire de Dieu et non le droit de l'homme. de Dieu, car il est écrit : « *La vengeance est à moi* » : dit le Seigneur. »

Plus de justice d'autodéfense ! Renoncez radicalement à cela et abandonnez-le à Dieu ! Il crée la justice. Tournez vos regards vers Dieu et vous serez éclairés par l'amour.

Lecture de la péricope :

Romains 13, 1 à 7 : « *Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu. C'est pourquoi celui qui s'oppose à l'autorité résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront une condamnation sur eux-mêmes. Ce n'est pas pour une bonne action, c'est pour une mauvaise, que les magistrats sont à redouter. Veux-tu ne pas craindre l'autorité ? Fais-le bien, et tu auras son approbation. Le magistrat est serviteur de Dieu pour ton bien. Mais si tu fais le mal, crains ; car ce n'est pas en vain qu'il porte l'épée, étant serviteur de Dieu pour exercer la vengeance et punir celui qui fait le mal. Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte de la punition, mais encore par motif de conscience. C'est aussi pour cela que vous payez les impôts. Car les magistrats sont des ministres de Dieu entièrement appliqués à cette fonction. Rendez à tous ce qui leur est dû : l'impôt à qui vous devez l'impôt, le tribut à qui vous devez le tribut, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur* ».

Rôle des autorités :

Pour les Romains, l'empereur lui-même était un dieu qu'il fallait adorer.

Pour Paul, au contraire, il est un instrument, un instrument du seul et unique Dieu vivant, à qui le ciel et la terre se doivent.

Le roi, l'empereur, le prince ou quel que soit le nom que les seigneurs se donnaient eux-mêmes, ils sont tous au service de Dieu dans leur bureau, ou sur un champ de bataille.

L'épée leur est donnée par Dieu, pour que le désir de vengeance ne prenne plus vie et que la justice d'autodéfense disparaisse.

C'est à cela que sert toute règle : administrer la justice et faire respecter la justice, punir ce qui nuit à la vie et ce qui prive la communauté de la paix. « Elle est la servante de Dieu et elle exécute le châtement sur celui qui fait le mal. »

Peut-être les chrétiens de Rome avaient-ils des doutes. Comment devraient-ils faire face à l'État ? Comment devraient-ils se comporter face à un empereur qui les a persécutés et menacés à plusieurs reprises en tant que minorité ?

Il ne faut pas diaboliser l'État dans son intégralité ! C'est ce que pense Paul. Il est un instrument de Dieu avec lequel il s'oppose au chaos et limite l'arbitraire de l'individu. En ce sens l'État a un but, il a une mission.

C'est pourquoi Paul fait tout d'abord de nous de bons citoyens qui apprécient le fait qu'il y a une main régulatrice, qui comprennent et confessent cette main régulatrice comme un service de Dieu à ce monde, à la vie en général.

Le chrétien est donc appelé à obéir à cette autorité. Que tout le monde soit soumis à elle, « car elle est la servante de Dieu, pour votre bien. »

Donc, avant tout plutôt que de se plaindre de l'État, ce qui est de l'air du temps, nous avons des raisons de l'apprécier quand il va dans le sens du bien commun de tous et de la justice.

Il y a des ombres au tableau néanmoins, des exemples (En trouver vous-mêmes)

1er exemple du peuple allemand :

En particulier parmi les chrétiens protestants, une **loyauté vassale** s'était développée au cours de la période impériale du siècle dernier, qui ne laissait pas la moindre place à la critique des autorités, même lorsqu'elles ont conduit la moitié du continent dans l'abîme avec la Première Guerre mondiale. « Car elle est la servante de Dieu, pour votre bien. »

Cette période n'a été bonne pour personne, à part les profiteurs de guerre et les fabricants d'armes. La liaison entre le trône et l'autel, entre l'empire et l'Église, obscurcit toute vision critique et limita la résistance contre le national-socialisme naissant.

Les protestants se décrivaient eux-mêmes comme des chrétiens allemands, qui étaient dans une loyauté inconditionnelle envers une autorité qui a

finalement apporté la mort et la ruine à des millions de personnes avec le 3ème Reich.

Quelques chrétiens protestants ne se sont pas soumis à la nouvelle idéologie. Ils nous ont laissé un écrit qui peut nous aider à prendre Romains 13 sous un regard plus large.

En 1934, hommes et femmes se sont réunis sous la bannière de l'Église confessante pour un synode confessionnel. Ils ont adopté une confession contre une revendication totalitaire, une confession qui reprend les lignes fondamentales de Romains 13, mais en montre aussi les limites.

La 5ème thèse de la Déclaration théologique de Barmen se lit comme suit : « L'Écriture nous dit que l'**État**, selon le décret divin, a la tâche d'assurer la justice et la paix dans le monde qui n'est pas encore racheté, dans lequel l'Église se trouve également, selon la mesure de la perspicacité humaine et de la capacité humaine, sous la menace et l'exercice de la force.

L'**Église** fait confiance et obéit à la puissance de la Parole, par laquelle Dieu soutient toutes choses. Elle reconnaît la bienfaisance de cet arrangement mais nous rappelle aussi le commandement de la justice et donc la responsabilité de ceux qui gouvernent.

Nous rejetons la fausse doctrine selon laquelle l'État devrait et peut devenir l'ordre unique et total de la vie humaine au-delà de sa mission spéciale et ainsi accomplir également le destin de l'Église ».

Deuxième exemple allemand : Qu'est-ce que le bien et le mal ?

2018 a connu l'été du siècle qui a durablement changé notre paysage. Les fruits et les plantes se dessèchent, la récolte s'est effondrée, les prix du mètre cube de bois sont en chute libre et la sécheresse prive les arbres de toute résistance.

Le changement climatique bat son plein.

Au début de cet été chaud, le ministre allemand de l'Environnement a dû admettre devant l'opinion publique internationale « que nous ne nous fixons pas les objectifs que nous nous étions fixés pour 2020 ». Il semble que le développement du charbon (de lignite) en particulier semble avoir été négligé. Rêve ou cauchemar, changement ou rechute amère ?

Des squatters forestiers se sont affrontés contre des propriétaires forestiers et ont appelé l'État à l'aide contre la déforestation. De jeunes adultes qui ont élu domicile dans des cabanes dans les arbres pour empêcher le défrichement de la forêt de Hambach.

Une réglementation permettait de les déloger. On les a donc délogés ! Mais pouvez-vous réprimer l'opposition pour cette seule raison du droit d'État ?

Il y a plus en jeu ici que la désobéissance aux lois faites par l'homme et nous sommes confrontés à un dilemme, car « **qu'est-ce qui est bien et qu'est-ce qui est mal** » ?

Un exemple du peuple du Brésil :

Le 7 septembre 1822 Dom Pedro Ier proclame l'indépendance du Brésil, le pays n'est plus subordonné aux lois du Portugal.

Les candidats y organisent des rassemblements, présentent leurs idées et demandent des votes. Parmi ces candidats, il y a beaucoup de luthériens. Et la question qui se pose est la suivante : un chrétien peut-il s'engager en politique ou même être candidat ?

Beaucoup de gens pensent que le chrétien ne doit pas s'impliquer dans la politique, ne doit pas servir dans l'armée ou obéir au gouvernement, parce que selon eux, c'est une compromission. Mais qu'en dit la Bible ?

Un jour, les pharisiens envoyèrent des Hérodiens à Jésus pour savoir ce qu'il pensait : est-il permis de payer un tribut à César ou non ?

Les pharisiens n'étaient pas intéressés à connaître la vérité à ce sujet. Ce qu'ils voulaient, c'était piéger Jésus. Si Jésus disait oui, il serait lynché par les Zélotes qui ne permettaient pas de payer des impôts à l'empereur romain. S'il refusait, il serait arrêté par les Hérodiens, qui travaillaient pour le gouvernement.

Que fait Jésus ? Jésus, qui ne craignait personne, trouve une issue qui laisse tout le monde surpris. Il prend une pièce de monnaie, la montre et demande de qui il s'agit : « César », répondent-ils. Et Jésus leur dit alors : « Rendez donc à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Ces paroles de Jésus nous montrent que le chrétien a un double devoir ici-bas : des devoirs envers Dieu et des devoirs envers la Patrie.

Quel est le rôle du chrétien ?

Vis-à-vis du gouvernement :

Nous lisons dans Romains chapitre 13 : « *Que tout homme soit soumis aux autorités supérieures, car il n'y a d'autorité que de Dieu. Et les autorités qui existent ont été instituées par lui* ».

Dieu a institué le gouvernement pour le bien du peuple. Dieu, à travers le gouvernement, veut donner la paix et la sécurité aux hommes. Le gouvernement a pour objectif de protéger la vie des gens ainsi que leurs biens. Sa fonction est de maintenir « l'ordre et la discipline sur terre ».

« Ordre » ? I Corinthiens 14, 33 nous parle différemment : « Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix ». La paix comme l'opposé du désordre, une importante nuance dans les faits mais aussi dans l'attitude.

La paix est aussi une question de tolérance à des opinions différentes que la sienne ! Plutôt que tolérance nous pourrions peut-être parler de « non-intolérance » qui nous permet d'avoir une opinion, tout en acceptant que mon voisin puisse aussi avoir une opinion, elle aussi respectable.

En tant que bons citoyens, nous devons aussi payer des impôts. Le gouvernement a ses dépenses. Et la façon dont le gouvernement lève de l'argent est par le biais des impôts. C'est pourquoi l'apôtre Paul dit : « *Rendez à tous ce qui leur est dû, à qui il faut rendre hommage, hommage à qui l'impôt, l'impôt ; à qui le respect, respect ; à qui l'honneur, l'honneur.* »

Enfin, en bons citoyens, nous devons participer à la vie politique du pays. Nous devons servir dans l'armée, quand on nous le demande ; voter et, si possible, occuper des postes au sein du gouvernement. Notre gouvernement n'est pas le mal. Tout cela bien sûr avec les nuances développées plus haut : la recherche du **bien**.

Rapport à Dieu :

Jésus dit : « Rendez donc à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » Si César - qui représente le gouvernement - a un droit sur nous, le Seigneur Dieu a beaucoup plus de droits. Et Jésus nous rappelle aussi à nos devoirs vis-à-vis de Lui !

Si le gouvernement n'administre que le pays, en veillant à l'ordre et à la paix, Dieu, fait beaucoup plus que cela.

La Parole de Dieu dit dans le livre des Psaumes, chapitre 24 : « *La terre est à l'Éternel, au monde et à ceux qui l'habitent* ». Mais qu'est-ce que Dieu attend de nous ?

Dieu ne voit pas d'inconvénient à ce que nous consacrons du temps à notre famille, à notre travail et à nos loisirs. Mais prenons-nous du temps pour Dieu ?

Nous devons utiliser nos dons au service de Dieu. Chacun de nous a reçu un don de Dieu. Combien de personnes aujourd'hui n'enfouissent pas leurs talents dans le sable et en font profiter gratuitement, généreusement les autres.

Si le gouvernement a droit à notre argent, le Seigneur Dieu a beaucoup plus de droits. L'Église a besoin de notre soutien.

Dieu ne collecte pas les impôts, comme le fait le gouvernement. Dieu n'exige pas un montant fixe de quiconque. Chaque personne peut contribuer autant qu'elle le souhaite.

Dieu : « *Alors donnez à tout le monde ce que vous devez... l'impôt auquel l'impôt est dû ; Douanes auxquelles le droit est dû ; Peur à qui la peur est due ; L'honneur à qui l'honneur est dû* ».

Conclusion :

Oui, du point de vue d'un chrétien, l'État a une fonction régulatrice pour la société et la vie, et nous pouvons estimer que Dieu le juge bon, si les fonctions régaliennes sont exercées dans l'esprit du premier commandement : l'amour de l'autre.

Mais ce que Paul appelle très généralement les « mauvaises » actions ou les « bonnes » actions trouve une explication dans la Déclaration théologique de Barmen : Les autorités doivent veiller à la justice et à la paix. Le bien, c'est ce qui le sert. Le mal est ce qui menace et détruit.

Notre autorité est-elle au service de la loi et de la paix – à l'intérieur de la société, mais aussi à l'extérieur dans le contexte international des peuples ? Nous pouvons nous poser ces questions où que nous vivions : en France, en Israël, dans les territoires palestiniens, en Jordanie, en Ukraine, en Russie...

Mais l'époque de l'obéissance aveugle - comme l'a montré la majorité des protestants dans la première moitié du siècle dernier - est irrévocablement révolue.

Dans le texte biblique lui-même, il y a une clé pour cette compréhension équilibrée. Il dit : « Il est donc nécessaire de se soumettre, non seulement pour le châtiment, mais aussi pour la conscience. »

L'obéissance par la punition est infantine, l'obéissance par la conscience est mature. Sans punition, la loi et la justice ne fonctionnent pas. Mais ils ne fonctionnent pas non plus uniquement avec la punition.

La conscience nous fournit un sensorium qui nous aide à former notre jugement. L'obéissance d'un chrétien à l'État est une obéissance mûre, qui a son fondement et ses limites dans la foi en Dieu. Nous sommes enfants de ce monde, mais Dieu est notre Père et Jésus-Christ est notre Seigneur.

Souvenons-nous toujours de notre devoir envers notre patrie. Respectons les autorités, payons correctement les impôts et prions pour le gouvernement. C'est notre devoir et le commandement de Dieu.

Cependant, n'oublions pas, en tant que chrétiens, notre devoir envers Dieu. Consacrons notre temps au Seigneur, à nos dons et à une partie de nos revenus. C'est notre devoir et un privilège que Dieu nous accorde.